

KLOR NM Liquide de rénovation

061257



Détergent désinfectant alcalin chloré non moussant il est idéal pour la rénovation de la vaisselle.

LES + PRODUITS

- + Dégraisse fortement grâce à sa teneur en soude,
- + Possède un fort pouvoir oxydant blanchissant (sang, taches noires, colorants...)
- + Additivé en séquestrant pour augmenter ses performances
- + Fabriqué en France



MODE D'EMPLOI

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un pré-lavage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Industries Agroalimentaires	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel. Lave-vaisselle professionnel. Armoire de lavage. Lave batterie. Lave verre	Ambiante à 60°C	0,5 à 6%	1 à 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	Liquide limpide légèrement jaune
PH PUR (20°C)	> 13
PH À 1% DANS L'EAU DISTILLÉE (20°C)	12,5 ± 0,2
DENSITÉ (20°C)	1,16 ± 0,02 (20°C). Ne peut être retenu comme unique critère de contrôle.
VISCOSITÉ DYNAMIQUE (20°C)	< 10 mPa·s
DCO-VALEUR (20°C)	2,2 mg O ₂ /g
PAYS DE FABRICATION	France
DLU	9 mois

KLOR NM

Liquide de rénovation

061257


RÉGLEMENTATION



Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique ainsi que des bâtiments en production végétale y compris les zones de stockage (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Hypochlorite de sodium (n° CAS 7681-52-9) à 5% (% m/m) de Cl actif

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Actif sur	Normes	Temps de contact
Bactéricidie	• EN1276 à 2***% (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	5 min à 20°C
	• EN13623 à 1,5 %** (3 g/l d'albumine bovine)	5 min à 20°C 5 min à 50°C
	• EN1276 à 1%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	1 min à 60°C
	• EN1276 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	3 min à 55°C
	• DIN SPEC 10534 0,5 %** (3 g/l d'albumine bovine)	
Levuricide	• EN1650 à 1,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	5 min à 20°C
	• EN1650 à 1%** 5 min - 50°C (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	5 min à 50°C
	• EN1650 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	1 min à 60°C
	• DIN SPEC 10534 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine)	3 min à 55°C

KLOR NM

Liquide de rénovation

061257


PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES

Actif sur	Normes	Temps de contact
Fongicidie	• EN1650 à 3%** (3 g/l d'albumine bovine -10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	15 min à 20°C
	• EN1650 à 1%** (3 g/l d'albumine bovine)	30 min à 20°C
	• EN1650 à 2%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5 g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique)	5 min à 50°C
	• EN1650 à 1,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	1 min à 60°C
Virucidie	• EN14476 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	15 min à 20°C
	• EN14476 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 3g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	5 min à 50°C
	• EN14476 à 0,5%** (3 g/l d'albumine bovine - 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande)	1 min à 60°C
VIRUCIDIE PHAGE	• EN13610 à 1% */** (10 g/l petit lait acide, 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait)	15 min à 20°C
	• EN13610 à 1% */** (10 g/l petit lait acide - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait)	5 min à 40°C
SPORICIDIE	• EN13704 à 6%** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait)	15 min à 20°C
	• EN13704 à 4 %** (3 g/l d'albumine bovine - 10 g/l de lait écrémé - industrie du lait)	15 min à 50°C
MYCOBACTERICIDIE	• EN14348 à 5%** (3 g/l d'albumine bovine - 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viande) *Norme réalisée en conditions de propreté - **Norme réalisée en conditions de saleté	15 min à 20°C
BIOFILM	• Protocole ACTALIA à 3%** (3g/l d'albumine bovine)	30 min à 20°C

KLOR NM

Liquide de rénovation

061257

COMPOSITION

Contient moins de 5 % : phosphonates. Contient aussi : Désinfectant. Substance active biocide : Hypochlorite de sodium (n° CAS 7681-52-9) à 5 % m/m de Cl actif.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité. Fiche de données de sécurité sur notre site internet www.paredes.fr

STOCKAGE

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des : Acides. Craint le gel. Température de stockage : 0 – 25 °C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

CONDITIONNEMENT

RÉFÉRENCE	COLISAGE	PALETTISATION
061257	4 bidons de 5kg	24 cartons par palette